TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 4, à TOURCOING. — Téléphone 0.35
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

A TRAVERS LA VILLE

ENTRE AUTOMOBILES

Vers 18 h., une sérieuse collision a mis aux prises l'automobile que pilotait M. Hilaire Soete, 21 ans, boucher, demeurant à Tourcoing, rue du Nouveau-Clinquet, 110 et un camion-auto piloté par le chauffeur Louis Audry, 35 ans, livreur, demeurant à Hergnies, rue de Crespin. Personne, heureusement, ne fut blessé. L'accident se produisit à l'angle des rues de la Blanche-Porte et d'Anvers.

L'agent Bécu a fait les constatations d'usage.

POUR CHANGER

On vole souvent des vélos. Plus rarement on en trouve. C'est cependant ce qui est arrivé hier soir, vers 22 heures.

M. Roger Fremaux, cabaretier, demeurant rue de la Croix-Blanche, 176, a trouvé une bicyclette appuyée contre la façade de son établissement. Cette machine ne portait aucune marque distinctive et aucune plaque d'identité. Elle a été déposée au poste central de police.

CABINET DENTAIRE, 29 pl. Croix-Rouge, de 9 à 11 h., sauf Vendredi. 4251

LES CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

On ne saurait trop louer le rèle que déploie la Société d'Horticulture pour maintenir parmi ses membres la plus grande activité.

A peine le grand marché est-il terminé que déjà elle entrevoit l'ouverture d'une exposition de roses et de fleurs de saison.

Elle organise encore, comme les années précédentes d'ailleurs, deux concours, l'un de tenue de jardins, l'autre de balcons et fenêtres.

Concours de tenue de jardins. — Ne peuvent y participer que les sociétaires ayant au moins deux ans de présence dans la société ou n'ayant pas reçu de récompenses et médailles ou especes en 1935.

Les adhésions qui doivent indiquer la surface et l'emplacement du jardin doivent être adressées avant le 1er juillet à M. Paul Ballois, secrétaire général, 53, rue des Ursulines, à Tourcoing.

Concours de balcons et fenêtres fleuris. — Les adhesions doivent parvenir à M. Paul Ballois, 53, rue des Ursulines, avant le 1er juillet.

Bien indiquer s'il s'agit : d'un ensemble floral ; de balcons ; de 3 fenêtres ; de 2 fenêtres ou d'une fenêtre.

Un concours d'honneur a lieu entre les sociétaires déjà titulaires de médailles d'or.

Les visites seront faites la 1re en juillet, la 2e en septembre. Les concurrents ne seront pas informés du jour où le jury passera.

Veillez à votre Santé et à votre Bourse en consommant le Délicieux Café Brésil 3.75 les 250 gr. avec participation. Aux Epiceries LECAT 5002

LA FOIRE AUX PLAISIRS DU BRUN-PAIN

Les dimanche 28 et lundi 29 juin aura lieu la foire aux plaisirs de la paroisse Ste-Anne. Les réunions préparatoires organisées cette semaine ont été l'occasion d'un fructueux échange de vues qui permettra d'inaugurer le plus frac succès.

Les organisateurs ont voulu faire du nouveau et grâce à leur ingéniosité la foire aux plaisirs comporter cette année de nombreuses attractions inédites et particulièrement intéressantes. Le concours des originalités est ouvert. Les feuilles de concours seront en vente cette semaine chez les commerçants du quartier.

Voulez-vous faire une économie ! Achetez votre PAPIER-PEINT aux 100.000 Rouleaux, 68, rue de la Cloche 4537

Comité de secours aux chômeurs

3e COLLECTE 1936 — 2e LISTE

Les dons en espèces ci-dessous désignés sont parvenus au Comité de la part de :

Espèces. — Et Lainier, 27, rue Belle-Vue, 10,00 ; Henry Robert, 20, boulevard Egalité, 20,00 ; Desrumaux, 255, boulevard Egalité, 10,00 ; Livir, 220, boulevard Egalité, 10,00 ; A. Dupont, 43 rue Blanche Porte, 10,00 ; Drancourt, 4, rue Blanche-Porte, 10,00 ; Dumortier frères 107, rue Amsterdam, 25,00 ; Lavage des Francs, rue d'Harlem, 50.00 ; Masurel et Vanderbehen, 1 avenue Lafayette, 10,00 ; A. Pollet, 2, avenue Lafayette, 10,00 ; Debuchy, 4-6, rue Houchard ; Vanverdeghem, rue Dupuytrem, 10,00; Anonyme, rue d'Elbeuf, 20.00 ; Deschamps, 123, rue du Flocon, 10,00 ; A. Vienne, 144, rue Brun Pain, 10,00 ; Demim, 6, rue du Brun-Pain, 10,00 ; C. Beuque, 31, rue du Brun-Pain, 50,00 ; Varlet, 135, rue du Brun-Pain, 10,00 ; Et Six, rue du Château, 50.00 ; Dewilliamor, 53, rue du Château ; Dermaux, 61, rue de la Cloche, 10,00 ; Leclercq, 20, rue Hôtel de Ville, 10,00 ; Vanoplunis, à l'Hôtel de Ville ; Abbé Cousin, 6, rue Alex. Ribot, 10,00 ; Maurice, coiffeur, 23, place Miss Caveel, 10,00 ; Bruneau, 9, rue Desurmont ; Sté Progrès Avenir, 65, rue de Guisnes, 10,00 ; Docteur A. Debuchy, 120, rue de Guisnes, 20,00 ; Et Dervaux, 93, rue de Guines, 10,00 ; Et E. Leplat et Cie, 98, rue de Guisnes, 10,00 ; Motte, 41, rue de Guisnes, 10,00 ; Honoré Merckaers et Cie, 34, rue des Piats, 10,00 ; Ragon, 130, rue des Piats, 10,00 ; Desrosieux, 270, boulevard Gambetta, 10,00 ; Delobel, 16, rue Général Dampierre, 10,00.

Les dons en nature ci-dessous désignés sont parvenus au Comité de la part de :

Marchandises. — Nottebart, 326, rue Colbert, 12,00 ; Laverge, 173 rue Ach. Testelin, 25,00 ; Nys, 139, boulevard Egalité, 15,00 ; Balois, 52, rue Ursulines 10,00 ; Roussel, 8, rue du Caire, 20,00 ; Parmentier, 103, rue du Levant, 20,00; Coppin, 25 avenue Lafayette, 50,00 ; Jostens, 84 rue de Calais, 20,00 ; Vandamme, 9, rue de Calais, 20,00 ; Dhsilluin, 24, rue d'Angleterre, 20,00 ; Dhondt 36, rue du Brun-Pain, 30,00 ; Lemmens (au Mimosa), 37, rue du Brun-Pain, 50,00 ; Lehu, 137, rue du Brun-Pain, 35,00 ; Lorthiois, 228, rue du Brun-Pain, 20,00 ; Biesbroucq, 152, rue du Brun-Pain, 10,00 ; Couvreur, 83, rue du Brun-Pain, 10,00 ; Lherbier, 84, rue de la Cloche, 10,00 ; Decasmacker, 66, rue de la Cloche, 15,00 ; Inghelbrecht, 30, rue de la Cloche, 10,00 ; Blondeau, 7, rue de Tournai, 25,00 ; Tack et Bouten, 45 rue de Tournai, 50,00 ; Soyez fils, 24, rue de Tournai, 15,00 ; Montagne, 25,00; Et Delmasure, 50,.; Lovitou, 1, rue de l'Hôtel de Ville, 30 ; Scholaert, 37, rue des Archers, 40 ; Subst, 8 bis, rue des Archers, 10,00 ; J. Sarreu, 100, rue de Guisnes, 20,00 ; Fontaine, 107, rue des Piats, 25,00 ; Lestraede, 123, rue des Piats, 30,00 ; Chaussures « Jem », rue des Poutrains, 30,00 ; Samain, 1, place des Phalempins, 10,00 ; Ghesquière, 24, rue Montaigne, 20,00 ; Desbonnet, 38, rue des Palempins, 10,00.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 3 juin :

Artichauts, 0.45 à 0.90 pièce ; pois, 1.90 le k. ; laitues, 3.50 à 4 fr. le colis ; pommes de terre, 1.45 le k. ; choux verts, 0.60 à 0.75 pièce ; carottes, 0.45 à 0.55 la botte ; fèves, 0.60 à 0.75 le k. ; citrons, 30 à 43 fr. le cent ; fraises, 2.60 à 4.25 le k. ; cerises, 2.50 à 2.70 le k. ; Camemberts, 0.65 à 1.25 pièce ; Bondons, 0.35 pièce ; Goudas, 9.50 le k. ; Bleu d'Auvergne, 7.50 à 8 fr. le k. ; Crèmes de Gruyère, 0.85 à 2 fr. la boîte ; beurre, 13 à 14.50 le k. ; merluches, 1.50 à 1.80 le k. ; cabillauds, 2 fr. le k. ; plies, 2.30 le k. ; rougets, 2.05 le k. ; merlans, 1.90 le k. ; mélanges, 1.50 le kilo.

Sociétés et Comités

GROUPE DES A.C. DU SACRÉ-CŒUR. — Résultat du jeu de dés :

25	35	77	84	96	126	130	134	145	154	261		
266	384	386	311	313	322	336	462	480	504	610		
617	662	664	701	728	750	803	891	910	913	967		

Les lots sont à retirer chez M. Lemay, 231, rue du Flocon jusqu'au 15 juin. Passé cette date, les lots non retirés resteront acquis à l'œuvre.

GROUPE DES A. C. DES PHALEMPINS. — Jeudi prochain, à 18 h. 30, au Pré Catelan, rue Auber, partie d'entraînement entre les équipes Pierre Vanhamme et Georges Duponchel.

BROUETTE A LA MER. — Le Comité de l'œuvre informe que le départ pour Bray-Dunes du premier contingent aura lieu mardi 4 août. Il sera composé de 150 enfants, garçons et filles, un deuxième départ sera effectué le mardi 1er septembre et comprendra un nombre d'enfants aussi important.

La Brouette à la mer qui organise une belle fête champêtre, musicale, foraine et sportive le dimanche 7 juin sur le terrain de jeu du Congo eu Blanc Seau, compte sur la présence d'un nombreux public pour encourager ses commissaires si actifs qui se dévouent sans relâche pour la prospérité de l'œuvre et la protection de l'enfance.

MEDAILLES MILITAIRES. — Les adhérents sont convoqués en Assemblée générale, dimanche 7 juin, à 10 h. 30, au siège, Brasserie de Mons-en-Barœul, 24, Grand Place à Tourcoing, au cours de laquelle se fera l'inscription pour l'excursion qui aura lieu cette année à Knocke-sur-Mer, le 21 juin. Les inscriptions seront closes le même jour.

FIFRES SCOLAIRES. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale à 18 h. 45. Instructions pour les prochaines sorties.

UNION DES ARTISANS BOULANGERS. — Aujourd'hui jeudi, au siège, café de l'Hôtel de Ville, de 18 h. 30 à 19 h. 30, permanence, pour paiement des bons du Bureau de Bienfaisance.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

VELO CLUB TOURQUENNOIS. — Les coureurs du club disputant le Circuit Franco-Belge doivent apporter au siège, avant samedi, une musette et un bidon pour le ravitaillement de Courtrai. Vestiaire au café de la Grande Pinte, boulevard Gambetta, à Roubaix.

JEUX DIVERS

BOULES. — Résultats du jeu de boules de chez M. Favorel Louis. — 1er et 2e prix, ont fait 12 : MM. Bonte Georges et Derick Henri. 3e, 4e, 5e et 6e ont fait 9 : MM. Sieux, Baillieul, Tittegatte, Ponchelle Gustave, Lotol Gustave.

LE THÉ ANTIDIABÉTIQUE « DEL COMANCHE »

Le plus puissant des remèdes antidiabétiques réputés. — Résultats incontestables prouvés par de nombreuses attestations. — Détail : toutes pharmacies et herboristeries, et Phie Corbeaux, 11 rue de Lannoy, Roubaix : Herboristerie Debliquis, rue de Paris, Tourcoing. — Gros et Détail au dépôt : 59 rue de Tournai, Tourcoing. 3532

TIR. — Résultats du concours de tir organisé à l'école Victor Duruy, à l'occasion de la Foire aux plaisirs :

Catégorie « Délégation » : Amicales : Condorcet, équipe Nuyttens Albert ; Colbert, éq. Lesafire Albert ; Condorcet, éq. Verheirs Edmond ; J. Jaurès, éq. Eihin Gastou ; Condorcet, éq. Leman ; J. Jaurès, éq. Dron Lucien ; Croix-Rouge, éq. Billet Moise ; Condorcet, éq. Haquette Louis ; Condorcet, éq. Decock J. ; Condorcet, éq. Vandenhuick Jules ; Neuville-en-Ferrain, éq. Dhalluin Alphonse ; Croix-Rouge, éq. Nuyttens Charles ; d'Hem, éq. Brissard Henri ; Montesquieu, éq. Martin Alfred ; Neuville-en-Ferrain, éq. Vincent Meurice.

Catégorie « Individuels », plus haut nombre : tireurs classés : 1. Lesalfre ; Nuyttens A. ; Vandenbroucke A. ; Verheist Edm. ; Dauchez ; Parsy A. ; Dhalluin M. ; Verhack M. ; Dervaux Gérard ; Deladrière G.

Catégorie « Surprise ». — 1. Dejode M. ; Delberghe H. ; Deschamps R. ; Foraux A. ; Buisinne G. ; Decocq J. ; Fourmaux R. ; Picavet ; Verhack M. ; Bogaert J.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 7 juin, à 10 h. 30, à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze.

Les lots pourront être retirés ensuite chez le gérant de cet établissement jusqu'au 30 juin inclus. Passé ce délai, ils resteront acquis aux œuvres.

D'autre part, voici la liste des numéros gagnants des lots offerts à l'occasion de la Foire aux Plaisirs du 24 mai :

517	5727	7594	7393	8607	2169	8270	2214	7358
909	8192	7847	5774	420	764	993	7310	100
660	3193	5893	6500	1554	1399	1401		

Ces lots pourront être retirés à la Fédération des Amicales, 57, rue du Haze, jusqu'au 30 juin inclus.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Leclercq, 17, place Miss-Cawell ; Chantal Deatombes, avenue Gustave Dron, 49.

Décès. — Clémentine Verstraete, 72 ans, veuve de Pierre Deboosère, 250, rue Ach. Testelin.

JUGEZ et COMPAREZ NOS PRIX

SALON CUIR composé : 1 grand divan, 2 fauteuils et 1 table gros piliers 1re qualité 1.475 fr. VENDU ..... 925 fr.

GRAND CHOIX de tous modèles VENDUS au PRIX DE GROS

LERUSTE Dessinateur-Fabricant 61 Rue St-Jacques prolongée — TOURCOING — 61

3520

HALLUIN

LA BRADERIE DU CENTRE

C'est lundi 8 juin qu'aura lieu la grande braderie du Centre. L'emplacement est gratuit et libre, mais les marchands seraient bien inspirés en marquant leur emplacement à l'avance. — Nul doute que cette braderie connaîtra la vogue des années précédentes.

UNE AUDITION DE LA PHILHARMONIE

Dimanche à l'occasion de la ducasse, la Philharmonie, sous la direction de son chef, M. Emile Onraet, se fera entendre au cours de la messe de 9 h. 30, à Saint-Hilaire.

A l'issue de l'office remise officielle au local du nouveau drapeau. Ensuite la musique se rendra à Menin offrire une aubade à M. Georges Verraes, adjudant.

Ivresse. — La police locale a arrêté rue de la Montagne, la nommée Marie Everaert, âgée de 58 ans, épouse Jean Wylemins, domiciliée cité Louise-Michel.

La délinquante, qui faisait du scandale, fut amenée au violon où elle passa la nuit.

Relâchée le matin, elle fut gratifiée d'une contravention pour ivresse.

Dispensaire d'Hygiène. — Au Dispensaire rue Gustave Desmettre, à 9 h., consultation pour les malades d'Halluin et Roncq ; à 15 h. pour ceux des autres communes rattachées à cet établissement.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu ce jeudi à 15 h., par M. le docteur Bolvin, au local habituel.

Caisse d'Epargne. — Dimanche la Caisse d'Epargne fonctionnera de 8 h. 45 à 10 h., au lieu habituel.

RONCQ

Funérailles de M. Joseph LEYS

Les funérailles de M. Joseph Leys-Calteau, ancien combattant, membre du groupe des Mutilés au Cercle St-Louis et des Anciens Militaires du Centre, ont eu lieu mercredi, devant une nombreuse assistance.

Précédant la corbillard, on remarquait les drapeaux de l'Amicale des A. C. et des Anciens Militaires, accompagnés d'importantes délégations.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Pierra Leconte, Gaston Lehrun, présidents d'honneur et actif de l'Amicale des A. C. du Centre ; Jean-Marie Catteau, président du Cercle Saint-Louis ; Leurent, président des Anciens Militaires.

Parmi l'assistance, on remarquait : MM. Jules Cornard, conseiller d'arrondissement ; Desbouvries et Destailleur, anciens adjoints au maire ; Cyrille Dermeux, président des A.A.C. ; Jean Dalle, maire de Bousbecque ; Paul Charlet, ordonnateur de l'Hospice ; Gustave Coppin et Cuvelier, ordonnateur et vice-président du Bureau du Bienfaisance ; Achille Descamps président de la « Concordia-Harmonie » d'Halluin ; Paul Destombes, conseiller municipal ; Alfred Hequette, secrétaire général de la Fédération des Combattants de Tourcoing, etc...

Sur le bord de la tombe, l'éloge du défunt fut prononcé par M. Jean-Marie Catteau, président du Cercle St-Louis.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du Gymnase municipal pour la période du 25 au 31 mai, dans l'ordre ci-après :

14 h. 15 à 14 h. 45, Nos 1 à 342 ; 14 h. 45 à 15 h. 15, 343 à 692 ; 15 h. 15 à 15 h. 45, 693 à 1038 ; 15 h. 45 à 16 h., 1038 à la fin.

Les inscriptions seront reçues à la mairie : Jeudi, de 17 h. à 18 h. ; vendredi, de 17 à 18 h.

Groupe « Force et Santé ». — Aujourd'hui jeudi, salle municipale de gymnastique, répétition pour les fillettes à partir de 14 heures.

Jeunesse Roncquoise. — Ce jeudi, au local municipal, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles et à 19 h. 30 pour les adultes.

Fanfare du Blanc-Feur. — La Fanfare invitée par le comité des fêtes de Heyst-sur-Mer pour donner deux concerts le dimanche 12 juillet informe les personnes désireuses de les accompagner soit pour un, ou deux jours, que le délai d'inscription est fixée au 7 juin. Pour tous renseignements, s'adresser au siège ou chez les musiciens.

Amicale des Combattants du Centre. — Le groupe organise une excursion à Lorette, le 28 juin.

Les inscriptions sont reçues au local, café de la Tête d'Or.

Le coût du voyage en autocar est fixé à 10 fr. pour les adhérents de l'Amicale et à 14 fr. pour les membres de leur famille.

9320

BOUSBECQUE

LES SOCIETES EN FETE

Le lundi de la Pentecôte la subdivision des pompiers et les anciens militaires ont célébré leur fête annuelle.

Après une cérémonie religieuse à 10 h. les deux sociétés se réunirent pour un vin d'honneur et une courte sortie. Puis, à l'hôtel St-Martin pour les pompiers et au café de la Filature pour les anciens militaires, fut servi le banquet. Les membres de l'Administration municipale et des représentants de sociétés locales assistaient aux deux réunions.

Chez les pompiers, les récentes promotions ont été fêtées. MM. Jean Dalle, maire, Ad. Lecomte-Crespel, président de la St-Michel, le premier au nom du Conseil municipal et le second au nom des sociétés locales, ont exprimé aux nouveaux officiers leurs félicitations et vœux. MM. Daniel Olivier, lieutenant ; Ghesquière, sous-lieutenant, et J.-E. Ghesquière, capitaine honoraire, remercièrent tour à tour. Un objet d'art fut offert au capitaine honoraire.

Chez les anciens militaires la fête fut aussi animée, et au dessert des toasts furent portés par MM. Louis Ghesquière-Dhalluin, président de la société et Joseph Lecomte, adjoint au maire, au nom de la municipalité de Bousbecque.

Familles nombreuses. — Dimanche 7 juin, à 16 h., à la salle des fêtes de la rue des Bersaults, assemblée générale annuelle du groupe.

Il y aura une partie récréative avec distribution de friandises aux enfants et une tombola.

La réunion est strictement réservée aux familles adhérentes et les enfants ne seront admis qu'accompagnés de leurs parents.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Jeu de pinsons. — La partie de pinsons conclue entre le maire de Bondues et le maire de Neuville sera rendue dimanche, à 7 h., chez M. Robert Quivron, rue des Fromets.

Etat Civil. — Naissance. — Xavier Verlet, rue du Bas-Quartier, 59.

Décès. — Marie Dutoit, 57 ans, rue des Cinq-Voies, 57 bis.

MOUVAUX

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Charles Surmont, maire.

Le Conseil décide de ne pas adhérer au centre régional « Flandre Artois », constitué pour représenter la région du Nord à l'Exposition Internationale de Paris en 1937.

Désignation des classificateurs. — Sont désignés : propriétaires résidents : MM. Lefebvre Louis, propriétaire ; Pennel Jean, maraîcher ; Lepers Jean Bte, cultivateur ; Delesplerre Romain, propriétaire ; Delporte Albert, propriétaire ; Gallois Auguste, propriétaire ; Fromont Félix, propriétaire et Mathieu Mathias, propriétaire.

Propriétaires non résidents : MM. Dal Louis et Terrain Auguste, cultivateurs à Marcq-en-Barœul.

Agriculteurs résidents : MM. Speybrouck Jean, Picavet Louis, Lecroard Henri, Montagne Henri, Delepierre Léon, Delemasure Louis, Poissonnier Jean, cultivateurs et Eloy Florentin, propriétaire.

Agriculteurs non résidents : MM. Decottignies Georges et Becquet, cultivateurs à Marcq-en-Barœul.

Syndicat de l'Esplerre. — L'assemblée maintient sa décision antérieure au sujet de cette question.

Contrat du Gaz. — Elle renvoie aux compétentes l'étude du nouveau contrat.

Subventions. — Une subvention de 100 francs est allouée au comité d'érection du monument français à la mémoire de S.M. la Reine Astrid de Belgique.

Le Conseil décide en outre la mise à la retraite d'un cantonnier qui bénéficiera du régime communal des retraites. Il refuse une demande de subvention présentée au groupement pour l'organisation d'un tournoi de boules.

Il décide l'inscription au budget additionnel de 1936 d'une somme de 1.000 francs pour l'achat d'instruments nécessaires au cours municipal de musique et celui de 300 fr. aux budgets primitifs suivants :

Budget de l'Hospice. — Le compte du receveur ainsi que celui de l'administration de cet établissement se soldant tous deux par un excédent de recettes de 27.196 fr. 29 sont adoptés.

Le Conseil vote ensuite le budget additionnel de l'hospice qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 27.196 fr. 29.

Le budget primitif de 1937 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 99.985 fr. 98 est également approuvé.

Bureau de bienfaisance. — Le compte du receveur ainsi que celui de l'administration de cet établissement se soldant tous deux par un excédent de recettes de 24.556 fr. 83 sont adoptés.

Le Conseil vote ensuite le budget additionnel du bureau de bienfaisance qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 24.556 fr. 83.

Le budget primitif de 1937 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 69.143 fr. 78 est également approuvé.

Comptabilité communale (exercice 1935). — Le Conseil ratifie le compte de gestion présenté par le receveur municipal qui se solde par un excédent de recettes de 487.543 fr. 49.

Carrefour des Trois Suisses. — Sur la proposition de M. le maire le conseil décide la construction d'un refuge sur le grand boulevard, face à l'arrêt du Mongy, venant de Tourcoing.

Cimetières communaux. — Les familles intéressées sont tenues de faire enlever dans le délai d'un moi les monuments, épitaphes, pierres tombales et objets funéraires leur appartenant placés sur les sépultures dont les concessions trentenaires et quinzenaires sont expirées au vieux cimetières et sur les tombes des personnes décédées avant le 1er janvier 1929 et inhumées dans le terrain commun du nouveau cimetière.

Faute par elles, de faire procéder à l'enlèvement des dits objets dans le délai imparti, ils seront démontées d'office et déposés dans un lieu spécial où ils resteront pendant un an à la disposition des ayants droits qui pourront les enlever contre paiement des frais de démontage.

Passé ce délai ils resteront la propriété de la ville.

Il est rappelé qu'il ne peut être effectué aucun enlèvement sans autorisation de la mairie

Amicale Laïque. — Par circonstance exceptionnelle la commission administrative de l'Amicale des garçons se réunira aujourd'hui jeudi à 20 h., à l'école rue de Roubaix.

La fête champêtre de la « Brouette à la Mer ». — C'est dimanche 7 juin que cette fête se déroulera sur le terrain de jeu rue du Congo. Le programme sera très attrayant et comportera de nombreuses attractions. Prix d'entrée, 1 fr.

Jeu de boules. — Tournoi de boules chez Thais J.-B., rue Vauban 231, dimanche, à 15 h., les Indépendants du Pré-Catelan contre les vrais amis de Mouvaux ; à 16 h., les marchands de burre de Mouvaux contre le beau bouquet.

DERNIÈRE HEURE

LE FUTUR GOUVERNEMENT SE FORME

M. BLUM PRÉSENTERA SON MINISTÈRE SAMEDI PROCHAIN DEVANT LE PARLEMENT

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Commission administrative permanente du Parti socialiste s'est réunie, hier soir, à Paris à la maison du parti, 9, rue Victor Massé.

Conformément au mandat qui lui avait été donné par le Congrès National, M. Léon BLUM lui a soumis aux fins de ratification la liste des membres du parti qu'il se propose de faire entrer dans le Gouvernement qu'il formera aujourd'hui.

Bien que le silence ait été de règle à la suite de cette réunion, en dehors du communiqué officiel, nous croyons, en faisant toute réserve, pouvoir donner les indications suivantes.

Dans le ministère que va former M. Léon BLUM, le parti socialiste sera représenté par 17 à 18 membres. 17, peut-être, si le Président du Conseil ne prend aucun portefeuille, décision que nous considérons comme certainc.

Les ministres dont nous avons déjà donné les attributions et les noms seraient toujours : M. Paul FAURE, ministre d'Etat ; M. VINCENT-AURIOL, Ministre des Finances ; M. LEBAS, ministre de la Solidarité Nationale ; M. SALENGRO, ministre de l'Interieur ; M. SPINASSE, ministre de l'Economie Nationale.

Pour les postes de secrétaires et sous-secrétaires d'Etat, les indications véritables n'étant pas encore connues, nous pouvons dire que M. BEDOUCE ira aux Travaux Publics ; M. DORMOY à la présidence du Conseil ; M. JARDILLIER aux P. T. T., mais rattaché aux Finances ; M. LAGRANGE, aux Sports et Loisirs ; M. BLANCHO, à la Marine de Guerre ; M. MOUTET à la France d'Outre-Mer, ancien Ministère des Colonies ; M. Henri SELLIER, à l'urbanisme et au tourisme ; M. TASSO, à la Marine Marchande.

Nous devons relater à nouveau Mme JOLLIOT-CURIE qui ira aux Recherches Scientifiques et Mme LACORE à la Protection de l'Enfance ; M. MONNET à l'Agriculture et M. RIVIERE aux Pensions qui sont rattachées au Ministère des Finances.

On dit également que M. MOCH, ancien député, serait appelé comme Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

Pour le parti radical, les pronostics sont plus faciles : M. Yvon DEBOS sera Ministre des Affaires Etrangères ; M. DALADIER, ministre de la Défense Nationale. A la Justice, se rendront M. RUCART, ou M. VIOLLETTE, sénateur du groupe de l'U. S. R. ; M. ZAY, ministre de l'Education Nationale ; M. JULIEN, Enseignement Technique ; DE TESSAN, Affaires Etrangères et, peut-être aussi il pourrait y avoir dans la combinaison une dame radicale, Mme BRUNSCHWIG, qui aurait un sous-secrétariat.

La constitution et la présentation du gouvernement

Le gouvernement Sarraut remettra, aujourd'hui, à 17 heures sa démission à M. Albert LEBRUN. Le Président de la République, après avoir consulté rapidement M. JEANNENEY, président du Sénat et M. Edouard HERRIOT, président de la Chambre, ferait appeler M. Léon BLUM comme la personnalité la plus qualifiée pour former le nouveau Gouvernement.

On pense que M. Léon BLUM, ayant son Cabinet rapidement constitué, pourrait se présenter devant la Chambre dès samedi.

A ce sujet, nous croyons pouvoir dire que le Président du Conseil fera appel au Parlement pour siéger sans arrêt jusqu'au vote de projets qu'il déposera d'urgence dès le vote de confiance, sur le bureau de la Chambre.

Ces projets auraient pour objet, notamment, la lutte contre la crise.

Les problèmes de l'agglomération parisienne

D'après des bruits répandus dans la soirée, dans certains milieux, on prétait à M. Léon BLUM l'intention de créer dans quelques semaines un haut-commissariat chargé de prendre en charge les problèmes intéressant l'agglomération parisienne.

Des noms ont été mis en avant à ce sujet. Celui de M. MOUZET paraît avoir le plus de chance.

LES DÉCLARATIONS DE M. ROGER SALENGRO

Une précision du futur ministre

Nous donnons, en première page, le texte qui nous a été transmis par l'Agence « Havas », relatif à des déclarations qui auraient été faites par M. Roger SALENGRO, au cours de la réunion de la délégation des gauches.

Dans le courant de la nuit, la même Agence nous a fait parvenir la précision suivante mettant les choses au point :

« Interrogé au sujet des déclarations qui lui ont été prêtées dans les couloirs de la Chambre par certains députés, à la suite de son intervention à la réunion de la délégation des gauches, M. SALENGRO a déclaré, ce soir, qu'il s'était borné à souligner que les revendications ouvrières lui paraissaient légitimes, mais qu'il était indispensable que le mouvement se poursuive dans l'ordre, le gouvernement de Front populaire devant être un gouvernement d'ordre ».

LA GRÈVE DU PORT D'ANVERS

Des milliers de grévistes réunis mercredi soir, au Palais des Sports, ont décidé la continuation de la grève. On craint que le mouvement de grève ne s'étende dans les autres ports belges, notamment à Gand.

UN INGÉNIEUR RECHERCHÉ PAR LE PARQUET DE LILLE ARRÊTÉ A ROUEN

Rouen, 3. — La Sûreté de Rouen a arrêté un ingénieur électricien, André Maissa, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de *Lille* pour escroquerie.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

UN MOTOCYCLISTE CALAISIEN S'ÉCRASA CONTRE UN POTEAU INDICATEUR ET FUT TUÉ SUR LE COUP

Regsgnant Calais, où il habite, rue du Pont-Lottin, à motocyclette, M. Louis Sory, 35 ans, représentant de commerce, a dérapé sur la route, rendue glissante par la pluie, à la sortie de Marquise, vers 20 h. 15.

La direction s'étant coincée, M. Sory ne put opérer le redressement nécessaire et la machine vint s'écraser contre un poteau indicateur.

Témoins de l'accident, des passants se portèrent au secours de notre concitoyen, resté inanimé au bas du poteau, et manderent M. le docteur Lecucq, qui arriva en hâte et ne put, hélas ! que constater le décès, attribué à une perforation du cœur par une côte.

La gendarmerie a procédé à l'enquête d'usage.

M. Sory ételt l'époux d'une ancienne Roubaisienne, Mlle Debouvries, dont les parents furent prévenus télégraphiquement sitôt l'accident.

EN BELGIQUE

MENIN

UN CHAUFFEUR INDELICAT

Nous avons annoncé l'arrestation du chauffeur d'auto Aloïse Herreboudt, 24 ans, demeurant 99, rue de Courtrai, à la suite d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction et son transfert à la prison de Courtrai.

Herreboudt, qui fut chauffeur chez M. A. G..., entrepreneur de taxis, devait transporter un client qui avait 13.000 fr. sur lui. Il confia la somme au chauffeur durant le trajet. Quand le client redemanda son argent le chauffeur malhonnête ne voulut pas le lui rendre. Une plainte fut déposée qui motiva l'arrestation du chauffeur indélicat.

HERSEAUX

Cyclisme. — La course organisée dimanche à 15 h., et qui comportait 30 km., réservée aux coureurs âgés de moins de 18 ans, a donné le classement suivant : 1er Blondel à 2 min. 5 ; 2. Delie ; 3. Delvincourt ; 4. Buyssen ; 5. Warbroucq ; 6. Mallaert.

La course de lundi a donné les résultats suivants : 1er Biomme, puis à 4', Gevaert ; 3. Wilbon ; 4. Braet ; 5. Delemme ; 6. Schyttaert ; 7. Dleaye ; 8. Ramont.

MOUSCRON

Basket-ball. — Dim. 14 juin, aura lieu à Mouscron (Hôma des Lotairs — rue du Vai. e) la grande rencontre annuelle amicale de basget entre les équipes représentatives de France et de Belgique.

Ce choc fraternel remportera le succès qu'il mérite.

La formation belge composée de B. Lombrette, F. Verschoore et M. Van Tieghem (capitaine) de Mouscron et complétée par Malnoury et Servels de Fleurus, a conquis les suffrages des connaisseurs de ce beau sport. La formation française est celle qui l'an dernier, remporta le match ardemment disputé aux arènes de Lntéce par un écart de points assez conséquent.

Tous ceux qui viendront voir évoluer ces sportifs ouvriers ne le regretteront certainement pas, car ils assisteront à un beau match.

BLÉHARIES

Une jeune cycliste tomba dans l'Escaut

Hier, vers 16 h., une fillette d'une dizaine d'années, demeurant à Ath, qui était venue passer les vacances de Pentecôte chez des parents descendait à vélo la pente dangereuse du Pont de Bléharies. Malheureusement, elle prit mal son tournant et tomba dans l'Escaut.

Un habitant du village M. Marcel Lemoine, témoin de cet accident, parvint à la retirer de sa fâcheuse position.

Un médecin, mandé aussitôt, donna ses soins à l'imprudente jeune fille qui en fut quitte pour un bain forcé et une légère blessure à la main.

ROULERS

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX BOSSUYT

Lundi 2e jour de Pentecôte, les époux Henri Bossuyt, Mathilde Tack, nés respectivement à Ruddervoorde, le 20 septembre 1863 et à Roulers le 20 janvier 1865, mariés à Roulers le 1er juin 1886, demeurant du Moulin 25, ont fêté leurs noces d'or. De leur union naquirent 14 enfants dont 7 sont encore en vie.

Les jubilaires comptent 24 petits-enfants. Tout le quartier était très bien pavoisé. A 10 h., les époux furent conduits à l'Hôtel de Ville où la réception officielle fut faite par M. Loncke, échevin. Le vin d'honneur fut versé et le cadeau d'usage remis. La fête se continua alors en famille.

TEMPLEUVE

ATTERRISSAGE D'UN SPHÉRIQUE

Hier soir vers 19 h., un aérostat a atterri dans la commune entre la route du Trieu du Pape et la ferme du Carnoy. Il avait quitté Mazingarbe (Pas-de-Calais) en vol libre vers 17 h., et était occupé par MM. Lespinasse, constructeur, Deruelle pilote et Chevreux et Ledière élèves-pilotes. L'atterrissage s'est effectué sans incident, dans un champ de froment appartenant à M. Castelain.

LA VIE CORPORATIVE

DANS LE BATIMEN